

RAPPEL DE LA SYNTHÈSE DU CONTEXTE LOCAL

(Voir sur www.centresocial.vergeze.fr, onglet « projet social 2022/2025 »

Réunion du 12 février 2021/1^{ère} partie Vergèze et le Centre Social)

Il ressort de la présentation synthétique de la commune de Vergèze quelques éléments significatifs :

- Une commune bien équipée, pour une population vivant dans un cadre quelque peu privilégié, même si certains éléments ne favorisent peut-être pas le lien social local.
- Une commune qui s'est beaucoup développée ces trente dernières années avec l'arrivée de nombreuses personnes, pour des raisons professionnelles, et qui s'est brutalement développée de 25 % ces dernières années, même si la typologie sociologique n'a pas été fondamentalement modifiée.
- Un nombre d'associations important ayant eu les moyens de leur développement individuel, qui accueillent beaucoup de non-Vergézois, mais dont les subventions reçues par la commune sont maintenant moins importantes.
- Un nombre conséquent de jeunes de 0 à 18 ans fréquentant la commune, avec peu de comportements paroxystiques tels que l'on peut constater parfois dans des communes urbaines ou néo-rurales.
- Des anciens qui vont être de plus en plus nombreux.
- Une situation sociale moins difficile que dans d'autres contextes, mais qui parfois pour plus de 10% de la population, appelle à la vigilance.

Ces éléments appellent les mêmes réflexions qui étaient déjà celles des précédents Projets Sociaux :

- Sans tomber dans une analyse sauvage sociologique, **on a pu constater que le confort relatif des associations n'optimise pas, parfois, leurs relations entre elles**, comme cela arrive dans des contextes beaucoup plus difficiles, où la solidarité entre associations est indispensable pour une "survie" collective. Certaines initiatives locales essaient de favoriser ce lien entre les associations.

Cette situation risque d'évoluer dans les prochaines années en fonction des possibilités budgétaires de la commune.

Par ailleurs, le développement d'un habitat individuel joue éventuellement un rôle dans les relations sociales, sans même évoquer d'autres aspects **comme la proximité de Nîmes ou Montpellier, ou la coupure du village par la voie ferrée entre le nord et le sud de la commune.**

L'arrivée importante de nouveaux arrivants au sud ne semble pas concrètement avoir modifié les relations entre habitants de la commune.

Si les enfants et les jeunes sont « globalement silencieux », pour autant, leur silence relatif n'est pas forcément la preuve qu'ils n'ont pas certaines préoccupations ou certaines questions personnelles inhérentes à leur âge comme tous les adolescents.

De plus, même avec une gare et des services de bus, la question de leurs déplacements est peut-être susceptible d'avoir des conséquences pour leurs études, leur travail ou leur accès à des pratiques ludiques ou culturelles, spécifiques des grandes villes. **Il n'y plus de lieu d'accueil spécifique organisé pour les adolescents sur la commune.**

A travers toutes les données sociales sur les revenus, le chômage, la précarité, les allocataires CAF etc, suivant les données, au moins 10 à 12% de Vergézois sont ou sont susceptibles d'être en difficultés sociales, soit au moins 600 personnes. Il convient de ne pas occulter cet élément.

De plus, même si peut-être 80 à 90 % de la population Vergézoise ne sont pas dans les mêmes difficultés sociales aussi importantes, d'une part, cela n'exclut pas de prendre en compte leurs difficultés mêmes relatives. D'autre part, en référence à la pyramide de Maslow, cela demande de ne pas occulter d'autres besoins à considérer également.

Les anciens sont plus nombreux qu'avant. Pour la plupart, ils ne semblent pas à ce jour, en plus grandes difficultés sociales et financières qu'ailleurs.

D'une part, cela ne dit rien de l'évolution de leur situation.

D'autre part, cela potentialise le rôle qu'ils peuvent, veulent ou devraient jouer localement dans leurs relations sociales et intergénérationnelles.

Enfin, Il convient de veiller aux anciens de moins en moins autonomes, et ceux qui sont isolés.

Ces différents points posent aussi **la question des relations entre les habitants**, directement ou via les associations, et celle d'une identité communale peut-être à optimiser.

Mais cette problématique locale n'est pas spécifique à Vergèze.

Il est possible de la retrouver dans beaucoup de communes rurales s'étant fort développées avec un cœur de village ancien et des alentours récents.

Mais elle est peut-être d'autant plus prégnante en raison de deux éléments :

D'une part, la voie ferrée coupe le village en deux, susceptible de potentialiser ces différences avec des publics peut-être différents, anciens et récents

D'autre part, il existe un habitat de lotissements et petits collectifs récents au sud par rapport à celui du Centre et du Nord de la commune plus ancien. Notamment les récents 1000 habitants en plus dans le quartier Malacorade jouxtant la nationale 113 vers Nîmes et Montpellier et pas loin de la gare SNCF, représentent un élément de réflexion dans l'identité communale.

La même question qu'en 2017 qui dépasse et, en même temps, concerne le rôle éventuel d'un Centre Social, reste posée : **quel rôle le Centre Social peut et doit jouer pour favoriser le lien social local et cette identité communale entre anciens et nouveaux Vergézois, entre jeunes adultes et seniors, entre habitants du sud et du nord de la commune, vivant dans des habitats différents, ayant des comportements de vie et des situations socio-économiques parfois diverses ?**

La question de l'identité et du lien social local concernent donc d'autant plus le Centre Social que **ses locaux sont proches de ces constructions nouvelles.**

Enfin, la gestion obligatoirement plus contrainte de la commune aujourd'hui et demain, est susceptible de changer la vie des Vergézois, des structures, des associations, et peut-être celle du Centre Social. Cela a été abordé dès 2017 par le Centre Social. Cela semble être plus encore le cas en 2021.

En tout cas, cet élément est à prendre en compte dans les objectifs du Centre Social pour les prochaines années, et plus globalement dans l'évolution de ses relations avec la population et les associations.

Cette réflexion sur les relations entre habitants est communale car la compétence du Centre Social est Vergézoise et le diagnostic dans ce projet social aussi. Mais 30% des adhérents du Centre Social sont de la Communauté des Communes. Même si les données n'ont pas été étudiées d'aussi près pour cet autre territoire, il semble que la plupart d'entre elles ne soient pas très différentes de Vergèze.

Mais il conviendra de ne pas oublier cet élément dans les objectifs 2022/2025.

Enfin, la présentation du territoire est faite à partir de données très diverses certaines récentes, d'autre moins, et aussi en fonction d'un contexte sanitaire en ce début 2021 très particulier, qui modifie peut-être la vision locale.

Il est raisonnable de s'appuyer sur ces données qui ont été croisées entre elles et qui donnent une cohérence globale.

Mais d'une part, il faudra être attentif **au diagnostic fait par la Communauté des Communes dans le cadre en 2021 de la mise en place d'une Convention Territoriale Globale en partenariat avec la C.A.F. du Gard.**

D'autre part, **il conviendra aussi tout au long du projet 2022/2025 de réinterroger régulièrement les données du territoire à l'aune de l'évaluation des actions mises en place**, pour qu'elles évoluent au plus près des demandes et/ou des besoins des adhérents et plus globalement des habitants de son territoire d'attraction.

LE CENTRE SOCIAL DEPUIS 2006

En tenant compte du bilan fin 2006, les objectifs 2007/2009 sont les suivants (extrait du document de Projet Social agréé par la C.A.F.) :

→ *Favoriser le lien social local en travaillant sur un axe plus familial et intergénérationnel avec les personnes âgées.*

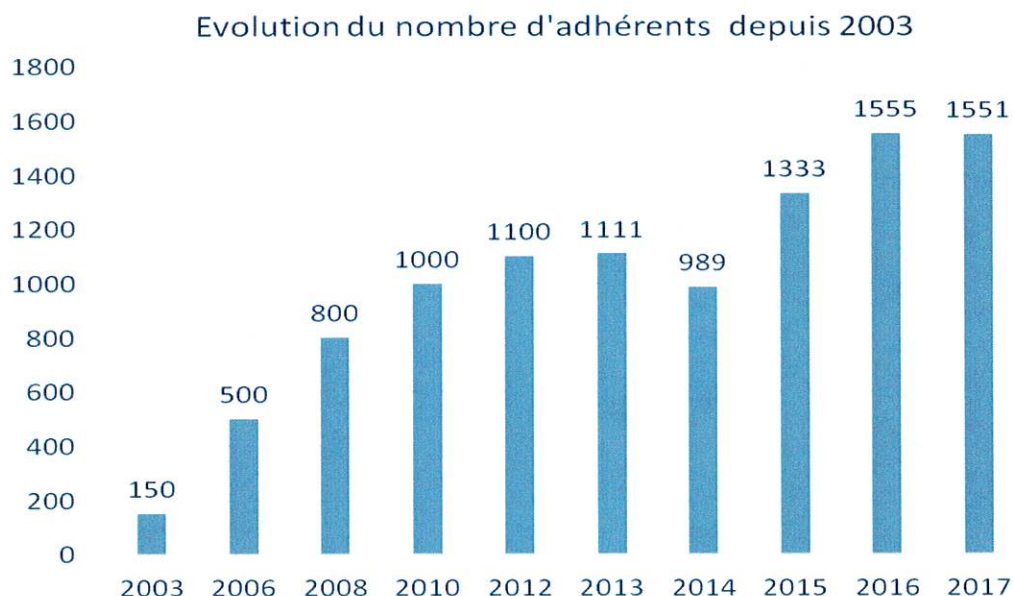
→ *Soutenir la vie associative.*

→ *Travailler aux conditions humaines, structurelles et statutaires, permettant l'expression et la participation des habitants au Projet Social.*

→ *Optimiser le partenariat local et institutionnel.*

Le Centre Social va développer fortement ces objectifs et en conséquence va voir son nombre d'adhérents régulièrement augmenter.

(sauf en 2014 avec le départ d'une association qui avait 300 membres)



Les 4 Projets Sociaux suivants vont poursuivre ces mêmes objectifs généraux en consolidant des actions existantes et en créant d'autres en fonction des demandes ou des évaluations faites.

Il n'est pas utile de rappeler tout ce qui a été fait durant ces périodes 2006/2017, car beaucoup d'actions ne sont sans doute guère différentes, sur le fond, de ce qui est fait dans d'autres sociaux (par exemple, les actions collectives, le CLAS, les sorties familles, des ateliers d'expression artistique).

Certaines actions ou axes méritent d'être mentionnées car nonobstant d'être en lien avec les demandes ou besoins, elles sont un peu emblématiques de la spécificité et de l'évolution de la structure depuis 2006 de la structure, notamment :

- **La carte santé jeunes Gard 2006** à l'initiative de Vergèze mis en place en partenariat avec les Centres Sociaux du Gard pour 55000 jeunes du département

- **Une action « canicule » de prévention pour les seniors** dès 2005 en réaction aux milliers de morts de 2003. Cette action a été le prélude à **une politique seniors qui s'est beaucoup développée à partir de 2005**, à côté des actions jeunes possibles et des actions familles. En lien, il faut noter les partenariats avec la CARSAT L.R. depuis 2013, la convention Codognan-Mus-Vergèze pour les seniors depuis 2015, la C.F.P.P.A. décidée en 2017 et des actions comme un festival de théâtre intergénérationnel, un journal **sur trois communes** « par et pour les Seniors », etc.
- **Le repas citoyen du 13 juillet** qui une action très familiale pour plusieurs centaines de personnes sur la place de la république en lien avec le feu d'artifices de la commune et **l'accueil de jeunes européens 18/25 ans** en chantier de jeunes durant 3 semaines en juillet.
- **la Journée du 8 mars des droits des Femmes** avec un travail sur les violences conjugales.
- **La décision en 2007/2008 de développer fortement sa communication** par mails et réseaux sociaux, affiches, plaquettes etc., qui a permis de mieux faire connaître la structure à Vergèze comme ailleurs, notamment avec ses partenaires financeurs.
- **Le développement des structures adhérentes** au Centre Social qui sont aussi sollicitées pour participer au projet social, avec un travail de lien entre elles et de partage des locaux.
- **Les spectacles de chansons créés avec les adhérents depuis 2008** sur un thème qui vont concerner 25 artistes bénévoles et 300 spectateurs à plus de 130 sur scène et 1000 spectateurs en 2017.
- **Une Bourse aux jouets** dans ses locaux en novembre.

Par ailleurs, le Projet Social 2014//2017 a été mis en lien direct avec les nouvelles circulaires 2012 et 2016 de la CAF (qui seront évoquées plus précisément).

Les évaluations des périodes de 2006 à 2017 auront montré une belle évolution de la structure comme une réponse adaptée de proximité aux demandes et/ou besoins des populations en lien avec les missions des Centres Sociaux.

Cela dit, la structure doit continuer de travailler dans les réponses aux besoins locaux, à renforcer ses ressources internes, à aller plus encore vers les habitants et associations et à se légitimer, en interne sur son territoire comme au sein des autres services de la commune, et en externe avec les autres acteurs locaux.

Cela conduira à renouveler dans le Contrat de Projet 2018/2021 ces quatre mêmes objectifs principaux, qui vont devenir cinq, en précisant une visée individuelle et une visée collective au premier objectif ; Et avec des évolutions dans ses actions à mettre en place pour les réaliser.